

Séance du conseil municipal du 11 septembre 2015

Le conseil municipal, convoqué le 07 septembre 2015, s'est réuni en séance ordinaire en date du **11 septembre 2015 à 20h00** dans la salle de séance de la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, *Maire*, Dominique STOESSEL, Françoise MAY et Frédérique EBY, *adjoints*, Angélique LIDY, Joël KLEIBER, Serge STIMPFLING, Florence LAVAULT, Arnaud STOESSEL, Roland RICH, Régis BRAND, Céline STEVANOVIC et Juan Carlos RODRIGUEZ, *conseillers municipaux*.

Absents excusés : Isabelle REICHLIN qui donne procuration à Roland RICH, Régine BADELET, Angélique LIDY qui donne procuration à Frédérique EBY.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du secrétaire de séance.
- 2) Approbation des derniers PV.
- 3) Décision modificative.
- 4) Travaux Rue de Walheim.
- 5) Approbation de l'Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmé).
- 6) Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Heimsbrunn et Environs.
- 7) Modification du contrat de Mireille HARTMANN.
- 8) Compte rendu des commissions communales.
- 9) Compte rendu des commissions intercommunales.
- 10) Divers

1) Désignation du secrétaire de séance

Florence LAVAULT est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, assistée par Karen LAMBOLEZ.

2) Approbation du dernier PV.

Les procès-verbaux des séances des 12 et 30 juin 2015 n'appelant aucune observation, ils sont approuvés par l'ensemble des conseillers.

Serge STIMPFLING demande à ce que les parcelles de forêt concernées par les futurs travaux entrepris par l'ONF soient précisées dans les comptes-rendus.

3) Décision modificative.

Monsieur le Maire informe les conseillers que lors de l'élaboration du budget primitif, les montants inscrits pour le remboursement des prêts tenaient compte du réaménagement des 2 emprunts souscrits auprès de la Caisse d'Epargne avec le nouveau.

Les taux ayant augmentés, un nouveau prêt a été débloqué, et les crédits sont donc insuffisants.

Après délibération, l'unanimité des conseillers approuvent la DM suivante : **DM n°1** :

Crédit :

Compte 1641 : 4 000.-€

Compte 66111 : 3 000.-€

Débit :

compte 2313 : 4 000.-€

compte 022 : 3 000.-€

4) Travaux Rue de Walheim.

Le Maire informe les conseillers que suite à l'ouverture des plis concernant les travaux de la Rue de Walheim, les entreprises suivantes ont été retenues :

- Lot n°1 : voirie et terrassement : SA COLAS EST de Colmar pour 231 118,20 €
- Lot n°2 : réseaux secs : LRE de Illfurth pour 177 470,30 €

Une réunion aura lieu le vendredi 25 septembre à la mairie.

5) Approbation de l'Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmé).

Frédérique EBY explique aux conseillers que le dossier de l'Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmé) doit être déposé avant le 27 septembre prochain.

Elle a réuni la commission accessibilité cet été mais seulement 3 personnes se sont déplacées.

L'Ad'ap récapitule les ERP (établissements recevant du public) et IOP (installations ouvertes au public (cimetière) ainsi que les travaux à y réaliser. Les travaux doivent être réalisés dans un délai de 1 an, sauf pour le club house (2 ans). Une dérogation sera demandée pour l'église et la chapelle de la Litten (bâtiments historiques).

Le montant des devis des travaux se monte à 99 000.-€, la subvention versée sera de 24% d'un montant maximum de 65 000.-€ HT.

Si l'Ad'ap n'est pas déposé dans les délais, la commune s'expose à des amendes et pénalités. L'Etude est faite, manquent juste des devis complémentaires.

Après délibération, l'unanimité des conseillers présents autorise Monsieur le Maire à présenter la demande de validation de l'Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmé).

Le Maire remercie Frédérique EBY pour son travail, accompli au quotidien. Il informe les conseillers que la Communauté de Communes doit refaire un appel d'offre pour réaliser cette étude au niveau des 6 communes la composant, mais ce ne sera pas la peine pour Aspach car Madame EBY l'a réalisée seule pour notre commune.

6) Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Heimsbrunn et Environs.

En application du décret n°95-635 du 6 mai 1995, le Maire présente aux conseillers le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable – 2014.

Après délibération, il est approuvé par l'unanimité des conseillers présents.

7) Modification du contrat de Mireille HARTMANN.

Monsieur le Maire informe que Madame Mireille HARTMANN, adjoint d'animation de 2^e classe à la garderie périscolaire, effectue chaque mois des heures complémentaires. En effet, le nombre d'enfants présents étant en hausse, elle doit rester plus longtemps le soir afin de terminer le rangement et le ménage.

Il propose aux conseillers de modifier son contrat afin d'uniformiser son salaire.

Après délibération, les conseillers, à l'unanimité, décident de modifier le contrat de Madame HARTMANN ainsi :

Taux actuel : 28,18/35^e

Nouveau taux : 30,56/35^e.

Effet : au 1^{er} novembre 2015.

8) Compte rendu des commissions communales.

Commission social, sport et loisirs, scolaire et culturelle : Frédérique EBY rappelle aux conseillers que la commémoration de l'évacuation d'ASPACH aura lieu les 12 et 13 décembre prochains. Une réunion est organisée le vendredi 25 septembre à 19h00 à la mairie.

Elle fait ensuite part d'une demande de l'école, qui souhaite organiser un projet autour du théâtre (classes CE2, CM1 et CM2) ; un artiste reconnu (dans la région) interviendra auprès des élèves afin de monter un projet pour la fin de l'année, dans le cadre de l'ACMISA (action culturelle en milieu scolaire d'Alsace). Elle propose aux conseillers de participer au projet sous forme d'une subvention. Ce point sera remis à l'ordre du jour lorsque le projet aura été chiffré et aura reçu l'accord de l'ACMISA.

Cette année, au lieu des livres offerts traditionnellement aux élèves à Noël, il est proposé d'offrir aux écoliers d'ASPACH une sortie au théâtre. Le coût est équivalent.

Les TAP (temps d'activités périscolaire) vont débiter fin septembre. Madame EBY les animera bénévolement ; différents ateliers (bricolage, jardinage, arts plastiques, etc...) sont proposés en fonction de la période de l'année. Le repas de Noël sera animé entre autre par des saynètes et chants répétés lors de certains TAP.

Le matériel nécessaire sera acheté avec la subvention perçue dans le cadre du PEDT (projet éducatif territorial), soit 50.-€/enfant.

Les éléments de l'aire de jeux arriveront fin septembre/début octobre ; le terrain de pétanque est quasiment terminé. Monsieur SEMPROLI a aidé les ouvriers à réaliser ces travaux, un grand merci à lui.

CCAS: Frédérique EBY fait savoir aux membres du conseil que le CCAS a adhéré, avec le Pays du Sundgau, au projet du transport solidaire avec Heidwiller et Spechbach.

Un rencontre sera organisée un prochain vendredi, afin d'en expliquer les modalités aux personnes

intéressées.

Une boîte à livres sera installée à l'école, afin de favoriser l'échange de différents ouvrages de lecture.

Commission technique : Dominique STOESEL informe les conseillers que les travaux de la Rue de Walheim vont bientôt commencer

Le vidéo projecteur interactif sera installé à l'école courant de la semaine prochaine.

Le serveur a été commandé auprès d'Adéquation Web.

Commission de l'information : le nombre de connexions est en hausse.

Commission sécurité : Fabien SCHOENIG fait savoir aux membres du conseil municipal qu'il a rencontré la société Signaux Girod afin de sécuriser le carrefour rue de l'Espérance/rue du Stade.

Tous les panneaux « cédez le passage » des rues débouchant sur la Route de Thann devront être remplacés par des anneaux « stop » car la visibilité n'est pas suffisante.

Il faudra aussi revoir le marquage au sol et remplacer les panneaux périmés (retro-réfléchissement).

Toutes les rues communales seront intégrées soit dans une zone 30, soit limitées à 30km/h.

En ce qui concerne la réserve citoyenne, seules 5 ou 6 personnes se sont inscrites. Une relance paraîtra dans le prochain bulletin communal.

Commission environnement, cadre de vie et santé publique : Françoise MAY informe les conseillers que la commission ne s'est pas réunie durant cet été. Les subventions commencent à être versées par l'Agence Rhin-Meuse.

Il faut encore régler le problème de l'élimination des déchets de la balayeuse (location d'une benne, transport des déchets à Cernay ?) ; lors du prochain balayage, les déchets seront pesés afin d'estimer le coût du traitement.

Prochainement, les talus situés Rue du Stade (derrière la propriété LAUNET) et Route de Thann (à côté de la propriété GOMEZ) seront traités par les ouvriers communaux (bâches et végétaux).

Une demande d'intervention sur domaine publique a été adressée à l'Agence Territoriale Routière (il faudra installer des feux afin de sécuriser les travaux sur le Route de Thann).

Madame et Monsieur FRANCE souhaitent rejoindre la commission environnement.

9) **Compte rendu des commissions intercommunales.**

CLSM : Commission Locale de Santé Mentale : Frédérique EBY informe les conseillers que les travaux sont terminés et que les fiches d'urgence sont prêtes.

Un nouveau projet est à l'étude avec la gendarmerie, les collectivités et les hôpitaux.

Communauté de Communes d'ALTKIRCH : Monsieur le Maire fait savoir aux conseillers qu'il a rencontré le Président et les Vice-Présidents de la Comcom au sujet des communes nouvelles. Les communes d'Aspach et de Carspach ne souhaitent pas adhérer à cette commune nouvelle pour le moment, car elles n'y voient qu'un intérêt financier à court terme. Le maire de la commune de Sigolsheim interviendra à la Comcom afin d'expliquer les avantages et inconvénients de ce système. En 2020, il n'y aurait plus qu'un seul maire pour cette commune unique, les autres maires étant

délégués dans leur « commune », n'ayant plus que la compétence de l'Etat Civil et de la Police du Maire. Toutes les autres décisions seraient prises au niveau de la commune nouvelle.

Le site de l'Association des Maires de France explique les baisses des dotations.

Le 16 septembre prochain aura lieu au Quartier Plessier la journée de la mobilité, organisée par le Pays du Sundgau et la communauté de communes d'Altkirch.

Prochaines réunions Comcom : Bureau et conseil communautaire.

La Maire informe enfin les conseillers municipaux que les permis de construire, déclarations d'urbanisme et certificats d'urbanisme sont désormais instruits à la Communauté de Communes d'ALTKIRCH.

10) Divers

a) liste des autorisations d'urbanisme

Monsieur le Maire présente aux conseillers la liste des permis de construire et des déclarations préalables en cours et accordés depuis le 12 juin dernier.

b) Liste des DIA

Il les informe également des dernières transactions immobilières ayant eu lieu dans la commune.

c) Elections régionales des 6 et 13 décembre prochains

Le Maire informe les conseillers que les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains. Lors de la prochaine séance de conseil municipal il fera circuler le planning des permanences.

Les personnes qui ne pourront pas être présentes sont priées de chercher un remplaçant.

d) Recensement de la population du 21 janvier au 20 février 2016 – il faut 2 agents recenseurs

Il rappelle aux conseillers que le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Il faut 2 agents recenseurs, disponibles le soir et le samedi. Il existe désormais aussi la possibilité de se déclarer sur internet.

TOUR DE TABLE

Le Maire informe les conseillers qu'un rassemblement a lieu à Colmar le 19 septembre prochain, afin de protester contre les réformes de l'Etat en ce qui concerne notamment les baisses des dotations ; les élus peuvent aussi organiser une action dans leur commune.

Il leur fait également savoir qu'une convention a été signée avec la MJC pour l'utilisation de la salle d'évolution pour l'activité Baby-Gym. M. Gilles MARTINEZ sera tenu de faire respecter le règlement aux usagers.

Les personnes du 3^e âge se retrouvent au Cercle mais compte tenu des problèmes de stationnement, elles souhaiteraient disposer d'une nouvelle salle. La salle du Club House, un temps envisagé, est soumise à un risque de glissement de terrain et ne dispose pas de toilettes aux normes. Une étude devra être faite.

L'étude prévue pour rénover le système de chauffage de l'école et de la salle polyvalente n'est pas encore réalisée. Le nettoyage des fenêtres supérieures à l'école posant un problème de sécurité pour les agents, Dominique STOESEL évoque l'idée d'abaisser les plafonds et les radiateurs radiants fixés sur ceux-ci.

Il n'y a eu à ce jour qu'une seule demande concernant le piégeage des chats. La Communauté de communes d'ALTKIRCH prendra en charge l'opération ; il faudra préciser la date de l'intervention pour les propriétaires de chats du secteur concerné.

Un nid de guêpes a dû être enlevé au Club House. Par ailleurs ? celui-ci a subi des dégradations (pavés arrachés et lancés dans une vitre). Les gendarmes sont arrivés plus tard sur les lieux et le Maire s'est également entretenu avec d'autres groupes de jeunes.

Le Maire a été sollicité cet été pour un stationnement de ge4du voyage. Le problème est qu'il n'y a pas d'aire agréée dans la Communauté de Communes, ce qui est le seul moyen de pouvoir refuser le stationnement sauvage. Le problème n'est donc pas réglé.

Un habitant d'Aspach, Christophe SCHOENIG, demande à faire poser un enrobé (à ses frais) sur l'accotement devant chez lui, le ruissellement ayant déplacé des graviers et creusé le sol. La commission technique doit étudier la faisabilité à l'occasion des travaux dans la rue avant autorisation de la Commune à consulter directement l'entreprise.

M. PUSSINI a signalé qu'un fossé masqué rue des Alouettes pouvait être dangereux. Il faudra le sécuriser.

Une balise de chantier rue de l'Espérance est devenue permanente. Il faudra enlever le panneau rouge pour mettre un panneau bleu dans le prolongement du parapet pour signaler l'obstacle et embellir la pierre avec des fleurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 heures.